



MINISTERE DE LA JUSTICE  
ET DES DROITS DE L'HOMME

.....  
CABINET

**COMMUNIQUE N° 026/MJDH/SG/CAB/2022 DU MINISTERE  
DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME**

Le Garde des Sceaux, Ministre de la justice et des droits de l'homme informe l'opinion publique de la situation sanitaire de **M. SAIKOU YAYA BARRY**, inculpé de participation délictueuse à un attroupement, coups et blessures volontaires, association de malfaiteurs, entrave à la liberté de circulation, complicité, incendie, pillage, destruction de biens privés suivant ordonnance de placement en détention et mandat de dépôt en date du 1<sup>er</sup> août 2022 décerné par la juridiction d'instruction de Dixinn conformément aux dispositions de l'article 235 du code de procédure pénale.

Ce vendredi, 7 septembre 2022 à 11 heures 30 minutes, alors qu'il faisait son activité sportive habituelle, le susnommé a présenté spontanément des symptômes de céphalées, des vomissements, des vertiges en notion et d'une notion d'hémoptyisie.

Aussitôt informé, mon département a instruit qu'il soit référé aux urgences médicales de l'Hôpital National Ignace-Deen pour des soins appropriés dont les frais sont pris en charge par le département de la Justice et des droits de l'homme.

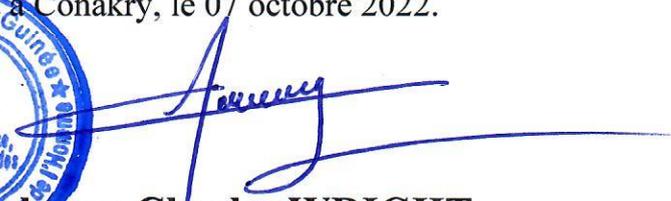
Ainsi, **M. SAIKOU YAYA BARRY** a bénéficié d'une prise en charge médicale d'urgence à travers des examens de radiographie pulmonaire, des bilans d'urgence dont les résultats ont conclu l'absence de signes radiologiques en faveur pneumopathie spécifique et la radiographie thoracique de face normale en dehors d'un déroulement de l'aorte thoracique.

Pour plus d'examen approfondi il a été également orienté au service de neurologie dont l'avis a conclu les céphalées primeurs après un électrocardiogramme effectué qui s'est avéré normal.

A présent le Ministère de la Justice et des droits de l'homme rassure l'opinion publique que contrairement à des informations alarmistes distillées par voie de presse et sur les réseaux sociaux que l'état de santé de **M. SAIKOU YAYA BARRY** est stable. Selon l'avis des médecins, il pourrait continuer les soins à l'Unité de Consultation et de Soins de la Maison Centrale Conakry.

Fait à Conakry, le 07 octobre 2022.



  
**Alphonse Charles WRIGHT**